

Édition de Souriau (Maurice), « Avant-propos », La Vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), p. VII-XVI

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-10150-5.p.0009

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1907. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

I. La publication d'Aimé Martin. — II. Ce que B. de Saint-Pierre voulait faire. — III. État actuel des manuscrits. — IV. Notre méthode de publication. — V. Orthographe, accentuation, ponctuation.

T

Le livre sur J.-J. Rousseau projeté par B. de Saint-Pierre a été édité par Aimé Martin avec sa légèreté coutumière ¹. Pour faire valoir ses mérites personnels, l'infidèle secrétaire parle avec un certain dédain des éléments informes qu'il a découverts dans les papiers de son maître : « Parmi les notes qui devaient servir de matériaux à l'ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre, il en est un grand nombre que leur imperfection ne nous permet pas d'introduire dans le fragment que nous publions ². » Or Aimé Martin a trouvé dans ces manuscrits non seulement des fragments désunis, mais encore une partie déjà complètement mise en œuvre, dix folios écrits au recto et au verso d'une écriture très serrée, et faisant à peu près une trentaine de pages de cette édition ³. C'est un ensemble, un tout, que Bernardin avait soumis à un premier travail de révision. Cela n'empêche pas Aimé Martin, même pour cette partie qu'il a, dans l'en-

2. P. 431, col. 1.

^{1.} Œuvres posthumes (Lesèvre, 1836), p. 427-455.

^{3.} Manuscrits de la bibliothèque du Havre, dossier XCVIII, folios 1-10.

semble, à peu près exactement reproduite, de se permettre des corrections fort importantes. Ainsi on lit dans le texte imprimé par Martin: « Il était né à Genève, en 1712, d'un père de la religion réformée, et horloger de profession. Sa naissance coûta la vie à sa mère. C'était une femme d'esprit, qui faisait même des vers agréablement ¹. » Bernardin avait écrit: « Il été né à Genève en 1708 d'un père de la religion réformée et horloger de profession. Il avait un frère dont il était le cadet. Ils furent élevés par leur mère et par la sœur de sa mère, qui étaient si tendrement unies que lorsqu'elles les menaient promener on doutait à leur affection commune à laquelle des deux ils appartenaient, etc. ². » De pareilles modifications ne sont pas rares, même dans cette partie qui a été relativement respectée par Aimé Martin.

Du reste on aurait dû depuis longtemps se méfier de cette publication, car Aimé Martin avait bien voulu prévenir le lecteur que, si les idées de Bernardin avaient été conservées, la forme en grande partie était de lui, Martin : « Ces notes n'étaient que des indications : il fallait ou les laisser perdre, ou essayer de les rédiger en leur conservant toute leur simplicité. Quelque désavantage qu'il y eût à entreprendre un pareil travail, il ne nous était pas permis de balancer ³. »

Et non seulement il n'a pas balancé, mais encore ce qu'il indique modestement comme une sorte de mise au point ressemble beaucoup plutôt à une restauration complète, à une réfection totale de l'œuvre inachevée. Ainsi on connait l'anecdote de J.-J. Rousseau au théâtre avec Bernardin: « Nous allâmes nous mettre dans un coin, du côté de la loge de la reine. La foule et le bruit augmentant, nous étouffions. L'envie me prit de le nommer dans l'espérance que ceux qui l'environnaient le protégeraient contre la foule. Cependant je balançai longtemps, dans la crainte de faire une chose qui lui déplût. Enfin, m'adressant au groupe qui était devant moi, je me hasardai de pronon-

^{1.} P. 436, col. 2. 2. XCVIII, 2.

^{3.} P. 431, col. 1.

cer le nom de Rousseau, en recommandant le secret. A peine cette parole fut-elle dite, qu'il se fit un grand silence. On le considérait respectueusement, et c'était à qui nous garantirait de la foule, sans que personne répétât le nom que j'avais proponcé l'admirai ce trait de discrétion rare dans le caractère national : et ce sentiment de vénération me prouva le pouvoir de la présence d'un grand homme. » Ces douze lignes sont fabriquées par Martin à l'aide de cette simple indication du manuscrit : « Nous allons nous mettre dans un coin : le monde abonda. nous étouffons. Je dis à mes voisins : n'en parlez pas, voilà M. R. Il se fit une barrière 1. »

Pour mesurer l'importance de ces travestissements, il me suffira de dire que, à partir de ces mots, « il me semble que le caractère, etc. », p. 445, col. 2, jusqu'à la fin, c'est-à-dire au moins pour la moitié de sa publication. Aimé Martin a fait imprimer le texte qu'il prête à Bernardin non pas d'après le ms. original, mais d'après une copie 2. Cette copie est ellemême un premier arrangement, fait probablement par Mme Désirée de Saint-Pierre à l'aide des fragments originaux conservés au ms. XCVIII, liasse 3, folios 101 et suivants. Sur cette copie Aimé Martin s'est permis toutes sortes de changements : corrections, suppressions, transpositions.

On voit déjà, par ce simple aperçu, que le travail de Martin ne ressemble guère au livre projeté par B. de Saint-Pierre. Nous pouvons donc le considérer comme nul et non avenu, le rejeter au tas de ces œuvres soi-disant posthumes, dont j'ai démontré ailleurs le caractère apocryphe 3.

^{1.} P. 451, col. 1-2; XCVIII, 105. De même pour l'anecdote du silencieux Dauphinois, p. 450, col. 2: elle est imprimée d'après une copie qui développe en douze lignes quatre lignes de Bernardin, cf. XCVIII, 27-28 et 102.

XCVIII, 11 sqq.
Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits. — Le Texte authentique des Harmonies de la Nature. - Empsael et Zoraïde.

Ħ

Qu'est-ce donc que Bernardin avait eu l'intention de faire? Une apologie de son ami mort. Il voulait défendre la mémoire de Jean-Jacques contre les libelles et les calomnies. C'est ainsi qu'on trouve dans le dossier consacré à cette biographie un projet de lettre pour disculper Rousseau d'être l'auteur d'une brochure contre G. Keit I.

C'est presque aussitôt après la mort de Rousseau qu'il dut se mettre à l'œuvre. En juillet 1778, il s'éloigne du monde, même de ses amis intimes, pour se livrer tout entier à son deuil 2 : c'est vers cette époque qu'il commence son apologie, car en tête de l'exorde qu'il a laissé interrompu, il dit : « Il v a environ huit ans que j'étais au Cap de Bonne-Espérance au mois de janvier3. » Or il était au Cap en janvier 1771 4. On peut donc. à peu près certainement, dire que B. de Saint-Pierre avait pris la plume à la fin de 1778. On peut même supposer qu'il se mit à l'œuvre dès cette fameuse séance du 25 août 1778 où l'Académie française proposa, comme sujet de concours de poésie pour 1779, l'éloge de Voltaire 5. Bernardin revient plusieurs fois sur cet éloge de Voltaire, qui dut être un stimulant pour lui. Nous savons d'autre part que l'affaire de la trahison de son frère Dutailli modifia les projets de Bernardin : il interrompit son apologie de Rousseau, pour s'occuper, dit-il, « d'une défense encore plus sacrée », en mars 1779 : il laissa son ébauche dans ses cartons 6.

Il comptait, au début de son travail, utiliser non seulement leurs conversations intimes et inédites, mais encore les ouvrages de son ami : ainsi, dans ses notes, après cette rubrique : Sur sa

```
XCVIII, 140.
Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits, p. 141.
XCVIII, 101.
Bernardin de Saint-Pierre etc., p. 118-119.
Mesnard, Histoire de l'Académie française, p. 145.
XCVIII, 140.
```

biété, respect pour Dieu, on trouve simplement une citation du Vicaire Savoyard 1.

Enfin il semble bien que son intention n'était pas d'écrire un livre avant une forme didactique et achevée : une partie tout au moins de l'ouvrage devait être publiée à l'état fragmentaire. car il dit dans sa préface, ou dans son premier chapitre, en parlant des Confessions qu'il n'a pas lues, mais dont Rousseau lui avait parlé : « Ces fragments, le style à part, peuvent en être considérés comme une espèce de supplément 2. » D'autres morceaux devaient être au contraire d'une forme très soignée. Ainsi il voulait écrire en dialogue le récit d'une de leur promenades, de facon à mettre en lumière « toutes les affections de son cœur 3 ».

Ш

Du livre projeté et interrompu, voici ce qui subsiste dans les mss. de la Bibliothèque du Havre. Sans compter un certain nombre de fragments dispersés dans la masse de ces papiers. et que i'ai utilisés de mon mieux, le plus gros de l'œuvre est contenu dans le dossier XCVIII qui comprend trois liasses.

Dans la première, figure, aux folios 1-10, la partie déjà rédigée dont j'ai parlé plus haut : elle forme un tout : c'est celle que Bernardin semble avoir brusquement abandonnée, lors de l'affaire Dutailli. Ce n'est pas encore une mise au net: c'est une première ou seconde rédaction, écrite au courant de la plume, et corrigée ensuite, ainsi que le prouvent deux sortes de corrections, les unes où, sur la même ligne, un mot est biffé et remplacé immédiatement par un autre ; les secondes, où les mots corrigés sont suppléés en interligne : ainsi au folio 8, ligne 26, au recto, on trouve ces deux sortes de corrections que je reproduis en mettant en italique les mots biffés :

```
XCVIII, 116.
XCVIII, 153.
```

^{3.} XCVIII, 116.

affections de la sienne

raportoit apliquoit les sentiments de son cœur a toutes les operations de jouissances de ses sens.

D'autres fois on voit que, en se relisant, Bernardin a remarqué des repétitions du même mot à de trop courts intervalles : il les supprime soigneusement à l'aide de synonymes.

D'autres corrections sont plus suggestives encore : au folio 5 on trouve ceci :

- « Après avoir jetté il avoit epousé M^{11e} le vasseur du pays de « bresse, de la religion catholique dont il n'a point eu d'en- « fans.
- « Après avoir jetté un coup d'œil sur les evenements de sa « vie, etc. »

On voit là Bernardin commençant une phrase, l'interrompant pour noter un dernier détail biographique, puis reprenant la phrase interrompue. On voit aussi qu'il avait soigneusement transcrit toutes les confidences de Rousseau, même celles qui étaient fausses: « dont il n'a point eu d'enfants ». Mieux informé, il corrige l'erreur, avec une entière bonne foi.

Tout le reste de cette première liasse, du folio 11 au folio 60, et la seconde liasse en entier, du folio 61 au folio 100, sont remplis uniquement par des copies faites en vue de la publication d'Aimé Martin. J'ai déjà dit quelle était la valeur de ces copies. Naturellement je n'en ai tenu aucun compte dans cette publication. Par contre, j'ai utilisé soigneusement les notes préparées par B. de Saint-Pierre, écrites uniquement de sa main : elles remplissent la troisième liasse, folios 101-172, avec cette observation d'Aimé Martin sur la feuille de garde: « Morceaux qui ont été copiés pour servir au fragt. sur Rousseau ». Comme on le verra en lisant cette édition, ce sont des notes prises pour écrire un livre, plutôt qu'un livre.

Je n'ai tiré de cette masse de notes que ce qui concerne directement Rousseau, laissant de côté les réflexions trop générales. qui n'intéressent que B. de Saint-Pierre, puisqu'elles sont simplement des idées à côté du sujet.

l'ai négligé également les notes que B. de Saint-Pierre avait prises de seconde main, me conformant à l'excellente méthode qu'il comptait suivre lui-même dans sa rédaction définitive : ne raconter que ce dont il avait été témoin, ne rapporter que les paroles qu'il avait directement entendues 1.

Ouant à l'ordre dans lequel j'ai rangé ces documents, il n'a rien d'arbitraire : je me suis contenté de suivre le plan que B. de Saint-Pierre avait concu. en mettant à profit les nombreuses indications d'ordre qu'on retrouve dans ses manuscrits.

Sans doute, ainsi qu'il arrive pour tous les plans que nous combinons, il v a des flottements dans ces divisions projetées. Ainsi Bernardin avait pensé à placer les différentes anecdotes sur Rousseau botaniste « au commencement du jugement » ². Mais il change d'avis et préfère mettre tous les détails sur la botanique dans le chapitre consacré aux écrits : dans la liste « des ouvrages qu'il avait voulu faire et qu'il a laissés imparfaits », » il place, au numéro 3, les lecons de botanique, et il ajoute: « mettre ici tout ce qu'il pensait sur la botanique; ». Il avait également songé à faire suivre le chapitre des ouvrages par l'étude du caractère : dans une note d'une demi-page, intitulée sur ses ouvrages, il dit : « comme nous le verrons dans son caractère » 4. Il comptait, à ce même moment, diviser la partie anecdotique de son étude en trois parties, dans l'ordre suivant: « sa personne, son esprit, son cœur » 5. Mais la partie com-

r. XCVIII, 2.

^{2.} XCVIII, 138.

^{3.} XCVIII, 128. 4. XCVIII, 127.

^{5.} XCVIII, 147.

plètement rédigée 1 montre qu'il s'était décidé à modifier cet ordre, et à étudier d'abord la personne, puis le cœur.

En cas d'indications contradictoires, et quand je n'avais pas, pour me guider, des raisons intrinsèques, j'ai opté pour le plan le plus logique, en supposant que Bernardin aurait fini par se rallier lui-même au système le plus rationnel. Du reste les indications du manuscrit sont presque toujours assez claires. assez certaines, pour que je puisse dire; en somme j'ai suivi le plan même de Bernardin.

C'est ainsi que, au rebours d'Aimé Martin qui place à la fin de sa publication le parallèle de Voltaire et de I.-I. Rousseau², et n'en donne du reste qu'un fragment, je le publie, aussi complet que possible, en tête de ce livre, car Bernardin le destinait à servir de préface à la biographie de son ami 3.

Viennent ensuite, comme le voulait Bernardin, les anecdotes sur la personne de Rousseau, puis le chapitre sur le cœur, autrement dit sur le caractère : il comptait l'étudier en deux parties : le caractère social, c'est-à-dire le caractère de Rousseau, tel qu'il apparaissait aux gens du monde, modifié par la société, puis son caractère véritable, ou naturel. Voici en effet quelle était sa division sur ce point:

- « Plan du caractère social : méfiant, timide, solitaire, triste, « caustique, fier.
- « Plan du caractère naturel: gai, humain, compatissant, sensible,
- « franc, amical et confiant, religieux, simple, le trait du joueur
- « de gobelets hollandais 4. »

Sauf ce dernier détail que je n'ai pu découvrir dans les papiers de Bernardin 5 on retrouvera tout cela dans cette édition.

Viendront ensuite, toujours conformément aux intentions de

^{1.} XCVIII, 1-10. Du reste, comme on peut le voir par une note marginale au folio 7, il n'était pas encore satisfait de l'ordre adopté même dans cette partie rédigée et comptait en retirer certains passages pour les placer autre part.

^{2.} Œuvres posthumes, p. 453-455. 3. CXXIV, 6. 4. XCVIII, 113.

^{5.} Ce trait lui a-t-il semblé faire double emploi avec la scène du joueur de gobelets dans l'Émile?

l'auteur, un chapitre sur l'esprit de Jean-Jacques, un autre sur ses ouvrages, un autre sur sa philosophie, et une conclusion sur sa mort.

On voit donc quelle différence il y a entre ce nouveau texte et celui d'Aimé Martin. Martin a fait comme ces architectes vaniteux et peu scrupuleux qui, sous prétexte de restauration, refont une œuvre, de fond en comble, au gré de leur fantaisie. Je me suis contenté de ramener à la lumière ce qui subsiste de l'œuvre projetée: partie complète, gros morceaux, etc.; quant aux menus fragments, je les ai rapprochés d'après leurs affinités, comme on fait dans les musées archéologiques.

v

Le texte qu'on va lire est la reproduction exacte du manuscrit, avec les corrections, les variantes intéressantes, et l'orthographe: Bernardin, on le sait, attachait une réelle importance aux questions d'orthographe; mais, il ne faut pas l'oublier, nous avons dans ses manuscrits non pas une mise au net prête pour l'impression, mais de l'écriture courante, avec la négligence que l'on apporte toujours en pareil cas à former les lettres, à tracer par exemple les trois jambages de l'm. C'est ainsi que, pour écrire homme, Bernardin met tantôt honne, tantôt homne, ou encore home, etc.

D'autres fois, pour les règles d'accord du participe ou de l'adjectif, il ne faudrait pas conclure d'une irrégularité apparente à une théorie arrêtée, chez Bernardin. Ainsi quand on trouve : « il avoit les pieds très sensible », il n'y a pas à s'arrêter à ce fait que pieds est au pluriel et sensible au singulier; cela tient tout simplement à ce que l'auteur avait mis d'abord : il etoit très sensible. Puis il a supprimé etoit, a écrit en interligne avoit les pieds, et a négligé d'ajouter une s à sensible. J'ai eu soin de marquer en note les variantes qui expliquent ces négligences. Il

^{1.} Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits, p. 282; Bernardin de Saint-Pierre, son caractère, p. 19-20.

y a du reste nombre de lapsus sans autre explication que celle que je donnais tout à l'heure: chacun de nous, en prenant des notes pour lui-même, commet de ces irrégularités.

Quant à l'accentuation, elle est très fantaisiste: lorsque Bernardin y songe, il met un point sur un e au lieu d'un accent, aussi bien que l'accent convenable.

La ponctuation n'existant pas dans ces papiers de Bernardin, j'ai été obligé d'y suppléer moi-même : je n'ai pas voulu exposer le lecteur à une fatigue inutile, mais très réelle, car je l'ai ressentie en copiant ces manuscrits dont la lecture ressemble trop souvent à un véritable déchiffrement.

Dans la même intention les apostrophes qui manquaient dans des cas semblables à *jai* pour *j'ai* ont été rétablies. Nous avons mis également aux noms propres et aux mots qui commencent une phrase les majuscules que B. de Saint-Pierre remplace le plus ordinairement par des lettres simples.

Enfin nous n'avons pas poussé l'exactitude jusqu'au fétichisme en reproduisant les simples négligences de plume: quand l'auteur écrivait conne, hone ou honne, il voulait évidemment mettre comme, home ou homme, c'est ce que nous avons imprimé.

Il ne me reste plus qu'à remercier M. Albert Cahen, inspecteur d'Académie de la Seine, à qui la Société des Textes français modernes avait confié le soin de revoir mon manuscrit. Ses conseils, que j'ai suivis, ont beaucoup servi, je crois, à rendre mon livre meilleur.